



Nadia Bellaoui
Secrétaire générale de
la Ligue de l'enseignement

« Ouvrir la décision publique aux citoyens ne mène pas au chaos. »

Secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement et garante du Grand débat national, Nadia Bellaoui revient sur les nombreux enjeux de ce vaste exercice démocratique et sur son impact sur la cohésion sociale de notre pays.

Union Sociale : Vous avez été l'une des garantes du Grand débat national. Quel a été votre rôle précis durant ces quelques mois de consultations ?

Nadia Bellaoui : Le rôle du collège des garants consistait à faire vivre les principes de transparence, d'impartialité, d'inclusion et de neutralité qui doivent présider à tout débat public. Concrètement, nous avons émis des recommandations visant à leur respect, ainsi que des réserves lorsque celles-ci n'étaient pas respectées. Nous avons, par exemple, demandé que soient valorisées les modalités les plus

délibératives offertes par le débat, que les comptes rendus des réunions d'initiatives locales soient réalisés de la manière la moins contrainte possible, pour s'assurer de la remontée fidèle de toutes les paroles et de tous les sujets. Nous avons recommandé que le tirage au sort des participants aux conférences citoyennes régionales se fasse sur des listes téléphoniques, plutôt que sur les listes électorales. Un choix alternatif aurait exclu de fait les non-inscrits sur les listes électorales et les étrangers résidant en France. C'est aussi grâce aux garants que toutes les données sont désormais « ouvertes » (open data), ce qui

permet non seulement aux citoyens d'avoir un contrôle sur la restitution officielle, mais aussi de pouvoir s'emparer de ce matériau très riche qui, au fond, leur revient.

Union Sociale : Quel est votre regard sur cet exercice démocratique. Quel a été l'état d'esprit des Français qui ont participé ?

Nadia Bellaoui : Malgré tous les défauts du Grand débat qui ont été largement commentés et que je partage pour la plupart – présence de questionnaires fermés aux questions orien-

tées, temps trop court ne permettant pas aux citoyens de véritablement se faire une opinion mais qui produit plutôt un « instantané » de l'existant idéologique, hypermédiatisation de la participation du président de la République – le Grand débat a suscité une large participation. De nombreuses initiatives, toutes constructives, ont vu le jour comme la mobilisation de chercheurs pour observer le Grand débat et maintenant analyser son contenu ou les rencontres organisées « en parallèle » par la Ville de Paris... Tous ces rendez-vous ont montré, qu'en France, ouvrir la décision publique aux citoyens ne mène pas au chaos, que ceux-ci ne sont ni ingouvernables, ni passifs. Enfin, cette émulation a permis une forme de « montée en compétence » collective sur les questions de démocratie participative. Des sujets *a priori* techniques, qui étaient jusqu'alors circonscrits au débat d'experts, ont été largement médiatisés. On ne pourra plus sérieusement dire qu'on ne sait pas comment organiser la participation des citoyens à la décision.

Union Sociale : Certaines associations ont dénoncé le fait que la question de la lutte contre la pauvreté n'ait pas été suffisamment prise en compte. Partagez-vous cette analyse ?

Nadia Bellaoui : Inscrire la question du pouvoir d'achat, portée par le mouvement des « gilets jaunes », aurait sans doute permis de traiter plus directement la question de la lutte contre la pauvreté. Cependant, les quatre thèmes retenus n'empêchaient pas de l'aborder. Surtout, dans les réunions d'initiatives locales, rien n'empêchait les citoyens, les associations, les militants de tout bord, d'imposer le sujet. Donner une voix aux sans voix et mettre leurs causes à l'agenda : c'est en cela, à mon sens, que le rôle du milieu associatif est à la fois irremplaçable et encore insuffisant. Les initiatives prises par l'Uniopss et plusieurs de ses membres (ATD Quart-Monde, la Fédération des

acteurs de la solidarité, le Secours catholique), pour accompagner la participation des personnes les plus fragiles ont été exemplaires. Mais, de manière générale, le monde associatif ne s'est pas suffisamment mobilisé pour faire entendre les voix des publics les plus éloignés de la politique. Je le regrette. Notre rôle n'est pas de tout attendre d'un dispositif officiel de participation, mais aussi de l'investir massivement, voire de le subvertir.

Union Sociale : Existe-t-il un danger que le gouvernement utilise des remontées de cette consultation pour annoncer des mesures susceptibles de fragiliser notre cohésion sociale comme celle de fixer des contreparties aux aides sociales ?

Nadia Bellaoui : La contrepartie aux aides sociales est l'exemple type de ce qu'un décideur ne doit pas faire des remontées d'un débat. Que peut-on tirer d'une aussi courte majorité (52 %) de réponses favorables à une question posée sur une plateforme en ligne, sachant que les répondants – n'étant pas issus d'un panel représentatif comme c'est le cas de véritables sondages d'opinion – ne représentent



© Françoise Stjepovic

« Le monde associatif ne s'est pas suffisamment mobilisé pour faire entendre les voix des publics les plus éloignés de la politique. Je le regrette. »

qu'eux-mêmes ? Ce n'est pas sérieux. Un débat public est tout sauf un sondage. Un débat public doit permettre aux décideurs de saisir, au sein de la population, dans sa diversité, les préoccupations immédiates, mais aussi, après un moment de réflexion, leurs réactions et arguments face à des propositions ou scénarios, rechercher quels consensus ils sont capables de trouver entre eux sur des sujets donnés, les points d'achoppement, les lignes rouges, qu'est-ce qui est négociable, sous quelles conditions. Par exemple, le rapport du débat public sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie rendu en septembre (juste avant la décision sur la taxe carbone à l'ori- ▶

Qui est-elle ?

En 1996, **Nadia Bellaoui** fait partie des membres fondateurs du réseau Animafac, qui a pour but de permettre aux associations étudiantes de mener à bien leurs projets collectifs, en se basant sur l'échange d'expériences et de pratiques. Elle en est la déléguée générale de 2001 à 2006. Parallèlement à ces engagements, Nadia Bellaoui intègre en 2000 le Conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement. Elle devient alors présidente du Réseau national des juniors associations. En 2011, Nadia Bellaoui est nommée membre du Haut conseil à la vie associative. Un an plus tard, elle est élue présidente de la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives) devenue en 2014, Le Mouvement associatif. Elle est alors nommée au Conseil économique, social et environnemental, au titre des personnalités associées, puis des personnalités qualifiées. En 2016, elle devient secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement. Elle est la première femme à exercer cette fonction. En janvier 2019, elle devient l'un des cinq « garants » du Grand débat national organisé pour répondre à la crise résultant du mouvement des gilets jaunes, désignée par le président du Conseil économique, social et environnemental.

▷ gine de la « crise des gilets jaunes ») comportait un chapitre entier sur les conditions d'acceptation d'une telle taxe, et alertait sur de forts risques de fronde si celle-ci devait toucher les plus pauvres sans contrepartie. Les décideurs étaient avertis.

Union Sociale : Avant même les annonces présidentielles, un collectif, lancé par l'association Démocratie ouverte, a appelé à la création d'une assemblée citoyenne pour réfléchir à la mise en place du RIC, à la réforme fiscale et à la transition écologique. Que pensez-vous de cette initiative ?

Nadia Bellaoui : je suis tout à fait favorable à ces assemblées qui ont déjà fait leur preuve en Irlande, en Islande, au Canada... Mais les conditions de leur mise en œuvre sont essentielles. Le président de la République a d'ailleurs annoncé la création d'une « Convention citoyenne » pour traiter la question de la transition écologique. Il faudra être particulièrement attentifs à la méthode. Sur un sujet aussi vaste et aussi important que la transition écologique - qui touche à de très nombreux domaines : la transition énergétique, la biodiversité, les

risques sanitaires, la fiscalité écologique, la gouvernance environnementale, l'agriculture... - annoncer un calendrier aussi resserré n'est pas raisonnable.

Union Sociale : Le 5 mars dernier, vous avez signé un Pacte social et écologique aux côtés de dix-neuf organisations, dont l'Uniopss. Quel est l'objectif de cette démarche ?

Nadia Bellaoui : Le Pacte social et écologique que nous avons présenté comporte 66 propositions traitant de justice sociale, de transition écologique, de démocratie. Le but à court terme était de peser sur le Grand débat national en mettant ces questions à l'agenda : une meilleure redistribution des richesses, sortir les investissements en faveur de la transition écologique du calcul du déficit public dans les règles européennes... Plus largement, il s'agissait de réaffirmer le rôle des organisations de la société civile dans la transition écologique et civilisationnelle que nous vivons. À travers ce pacte, nous nous adres-

Grand débat national : Le Collectif ALERTE dénonce l'absence de mesures sociales fortes

« Les plus pauvres, oubliés du discours présidentiel » : tel est le titre du communiqué publié le 26 avril par le Collectif ALERTE, animé par l'Uniopss, après les annonces du président de la République faisant suite au Grand débat national. Si les associations saluent plusieurs propositions, parmi lesquelles la lutte contre les impayés des pensions alimentaires pour les familles monoparentales ou encore le soutien aux aidants familiaux, elles regrettent l'absence de mesures audacieuses et inclusives en faveur de l'amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de vie des plus précaires. Près de 9 millions de personnes sont ainsi oubliées du discours présidentiel, souligne le Collectif ALERTE : des personnes « qui vivent pourtant sous le seuil de pauvreté, certains travaillant, d'autres étant privés d'emploi ou inactifs ». À la veille du lancement de la concertation sur le Revenu universel d'activité, les associations de solidarité et de lutte contre la pauvreté du Collectif ALERTE, qui y prendront part, ré-affirmeront leurs positionnements pour s'assurer de l'établissement d'un « projet national » qui remette tous les Français, y compris les plus précaires, « au centre » des priorités gouvernementales.

sons autant au pouvoir qu'aux citoyens, nous comptons bien le faire vivre en le portant dans nos territoires à travers nos organisations.

Union Sociale : Justement, quelles seront les suites de cette initiative maintenant que le Grand débat national est achevé ?

Nadia Bellaoui : Nous allons mettre en place d'ici le mois de juin 2019 un observatoire de suivi qui aura pour mission de vérifier que les politiques publiques nationales et locales intègrent les propositions du Pacte, qu'elles ne dissocient pas les questions sociales et environnementales, et assurent à chacun des conditions de vie dignes au quotidien et sur le long terme. C'est très concret. Pour nous, l'impact de chaque loi ou politique publique doit être évalué à l'aune des 10 % des plus pauvres et au regard des objectifs environnementaux. ●

Propos recueillis
par Antoine Janbon



© Françoise Stijepovic

« Un débat public doit permettre aux décideurs de saisir, au sein de la population, dans sa diversité, les préoccupations immédiates, mais aussi, après un moment de réflexion, leurs réactions et arguments face à des propositions... »